



Les Nuits Magiques - 04 - 15 décembre 2019 29ème Festival International du Film d'Animation

Règlement de la compétition de courts métrages d'animation

Présentation

La 29ème édition du Festival International du Film d'Animation "Les Nuits Magiques", se déroulera au cinéma "Le Festival" de Bègles (premier cinéma français spécialisé en cinéma d'animation et effets spéciaux) du 4 au 15 décembre 2019 ainsi que sur d'autres lieux de l'agglomération bordelaise. Le festival a pour objectif de faire découvrir la richesse et la diversité du cinéma d'animation par la diffusion de courts et longs métrages d'animation provenant du monde entier et utilisant des techniques d'animation différentes. Il est organisé par l'association Flip-Book.

Compétition Internationale de Courts Métrages d'animation

Plusieurs Prix du Public de 500 euros pour les réalisateurs
Prix spécial du film coquin, de 500 euros pour le réalisateur
Le Prix des Collégiens et des Lycéens : 250€ au réalisateur
Le Prix des Écoles primaires : 250€ au réalisateur

Inscription des films

Peuvent participer à la compétition, des courts métrages d'animation réalisés après le 31 décembre 2016 sur DCP ou fichier numérique HD. **Les films étrangers peuvent concourir dans la mesure où ils sont doublés en français, sans dialogues ou déjà sous-titrés en français.** Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet du festival www.lesnuitsmagiques.fr. Aucun droit d'inscription n'est exigé.

Sélection

La sélection des films se fera via un lien internet de visionnage ou sur DVD.

La date limite d'envoi des films est le 15 juillet 2019 et les DVD de visionnage envoyés ne seront pas retournés.

Adresse d'envoi des films pour la sélection :

FLIP-BOOK / LES NUITS MAGIQUES
23 RUE NOUTARY
33130 BEGLES
FRANCE

La liste des films sélectionnés sera disponible sur notre site internet www.lesnuitsmagiques.fr mi septembre.

Promotion

Les ayants droit cèdent au festival, sans contre partie, les droits de reproduction des photographies de leur film pour une diffusion dans la presse ou sur le site internet du festival. Ils autorisent également la diffusion d'extraits de leur film, au plus 10% de sa durée avec un maximum de 1 minutes 30 secondes, sur les différentes chaînes de télévision ou autres médias.

Les ayants droit des films inscrits à la compétition autorisent le festival à diffuser leur film dans le cadre de deux projections promotionnelles au cours de l'année suivant la manifestation.

Port des films

Le festival prendra en charge le port retour des DCP des films sélectionnés.

Assurance

Le Festival contractera une assurance en vue d'un remplacement des DCP éventuellement endommagées pendant la manifestation.

Cas non prévus et contestations

Les organisateurs du festival se réservent le droit de prendre toute décision relative à des questions non prévues par le présent règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur demande expresse et motivée. La participation au festival implique l'acceptation sans réserve des termes de son règlement.

Programmation/Administration
FLIP-BOOK/LES NUITS MAGIQUES
23 RUE NOUTARY
33130 BEGLES
FRANCE
TÉL. : (+33)5.56.51.76.60

Mail : contact@lesnuitsmagiques.fr
Site : www.lesnuitsmagiques.fr